



## Continents manuscrits

Génétique des textes littéraires – Afrique, Caraïbe, diaspora

Répertoire de fonds d'archives

---

## Fonds Kourouma

Jean-Francis Ekoungoun

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/coma/288>

ISSN : 2275-1742

### Éditeur

Institut des textes & manuscrits modernes (ITEM)

### Référence électronique

Jean-Francis Ekoungoun, « Fonds Kourouma », *Continents manuscrits* [En ligne], Répertoire de fonds d'archives, mis en ligne le 22 avril 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/coma/288>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Licence Creative Commons

Continents manuscrits – Génétique des textes littéraires – Afrique, Caraïbe, diaspora est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Fonds Kourouma

Jean-Francis Ekoungoun

---

## Présentation biographique de l'auteur

- 1 Ahmadou Kourouma est né en 1927 à Boundiali (Côte d'Ivoire). Après l'obtention du certificat d'études primaires, il accède à l'École primaire supérieure de Bingerville (EPS), en 1943, ensuite à l'École technique supérieure de Bamako en 1947. À la même période, le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) lève une violente croisade contre la colonisation. L'école coloniale n'échappe à pas ces soubresauts révolutionnaires. Pour avoir mené ses camarades écoliers à la révolte, il est arrêté puis renvoyé en Côte d'Ivoire où il est mobilisé d'office dans le corps des tirailleurs. Le régiment du caporal Kourouma est chargé de réprimer les premières révoltes contre la colonisation en Côte d'Ivoire. Il refuse de participer à cette expédition punitive contre ses compatriotes. Il est arrêté, dégradé, emprisonné avant d'être affecté au corps expéditionnaire français sur les théâtres d'opération d'Extrême Orient (Indochine). Le sergent Kourouma se retrouve dans un régiment radio de l'infanterie coloniale à Saïgon (1951-1954) où il voit : *« comment des colonisés peuvent se libérer, les armes à la main »*.
- 2 Le temps de conscription accompli (de 1950 à 1955), le sous-officier de l'armée coloniale reprend ses études en France : il entre à l'Institut des Actuaire de Lyon, où il obtient son diplôme en juin 1959 et un Certificat d'Administration des Entreprises délivré par l'Université de Lyon. En juillet 1961, le jeune diplômé malinké retourne dans son pays. Nommé sous-directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de la Côte d'Ivoire, Ahmadou Kourouma constate rapidement que la réalité de l'indépendance est loin des espoirs qui ont forgé son idéal d'étudiant anticolonialiste. Pour se débarrasser, en effet, des opposants à sa politique de collaboration avec la France, Félix Houphouët-Boigny, le président de l'État et du parti unique invente un faux complot. Ahmadou Kourouma et plusieurs de ses camarades sont même cités à l'article de la mort. Il est libéré mais perd emploi et privilèges. Le gouvernement ivoirien interdit formellement de l'embaucher. Dès lors, il décide, à 36 ans, d'écrire pour témoigner contre l'oppression, l'emprisonnement et les tortures dont ses camarades sont victimes de la part des sicaires du pouvoir. Contraint

à l'exil en France et en Algérie, Kourouma continue la rédaction du manuscrit des *Soleils des Indépendances*. La publication de ce roman lui est d'abord refusée en France avant d'être acceptée au Canada, en 1968.

- 3 En 1970 Houphouët-Boigny fait amende honorable en déclarant publiquement que les complots des années « 60 » n'étaient que des machinations policières. Les détenus politiques sont libérés, les bannis peuvent rentrer. Kourouma saisit l'opportunité de cette réconciliation nationale dite « Journées du Dialogue » pour rentrer dans son pays en 1971. Cependant Houphouët-Boigny continue de régner en maître absolu en pratiquant une dictature exquise. Ahmadou Kourouma écrit une pièce de théâtre (« *Tougnatigui ou le Possesseur de vérité* ») qui va encore le conduire à l'exil. Il est d'abord affecté au Cameroun à l'Institut International des Assurances (1974-1984) ensuite au Togo comme directeur général d'une Compagnie commune de Réassurances des États Membres de la Zone Franc (1984-1993). Il rédige son deuxième roman (*Monnè, outrages et défis*) pendant cette période. En 1993, Kourouma prend sa retraite en Côte d'Ivoire en écrivant *En attendant le vote des bêtes sauvages* et *Allah n'est pas obligé*. Sa production littéraire a été couronnée de prestigieuses distinctions dont le prix Renaudot et le prix Goncourt des Lycées. Ahmadou Kourouma est titulaire d'une dizaine de décorations étrangères dont la Légion d'honneur et la Grande Croix de la décoration nationale ivoirienne. La disparition tragique de cet écrivain francophone, le 11 décembre 2003 laisse une œuvre courte mais d'une amplitude historique considérable.

## Bibliographie selective (primaire et secondaire)

- Les soleils des Indépendances*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1968, 170 pages.  
*The Suns of Independence*, Holmes and Meier Publishers, 1997, 136 pages. Version anglaise.  
*I soli delle indipendenze*, Milano, Jaca Book, 1996, 220 pages. Version italienne.  
*Monnè, outrages et défis*, Paris, Seuil, coll. "Points" n° P.556, 1990, 278 pages.  
*Monnew*, Mercury House, 1993, 256 pages. Version anglaise  
*Monnè, oltraggi e provocazioni*, Epoche, 2005, 345 pages.  
*En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil, coll. "Points" n° P.762, 2000, 381 pages.  
*Waiting for the vote of the wild animals*, Édition Caraïbes et littératures africaines traduites du français (Caraf), 2001, 277 pages. Version anglaise.  
*Aspettando il voto delle bestie selvagge*, Rome, édition e/o, Rome, 2001, 312 pages. Version italienne.  
*Die Nächte des großen Jägers*, Wuppertal, 2000.  
*Allah n'est pas obligé*, Seuil, coll. "Points" n° P. 940, 2000, 222 pages.  
*Allah is not obliged*, William Heinemann, 2006, 400 pages.  
*Allah muss nicht gerecht sein*, Munich, Alerecht Knauss Verlag, 2002, 223 pages.  
*Allah non è mica obbligato*, Rome, Édition e/o, 2002.  
*Allàh není povinen, překlad*, Petr Komers, vydala Mladà fronta, 2003. Traduction tchèque.  
*Quand on refuse on dit non*, Paris, Seuil, 2004, 160 pages.  
*Quand on refuse on dit non*, Paris, Seuil, coll. "Points" n° P.1377, 2004, 278 pages.  
*Le diseur de vérité*, Paris, Acoria Editions, 1998, 87 pages.  
*Le diseur de vérité*, Paris, Acoria Editions, 2001, 85 pages.  
*L'adieu au siècle. 21, Je témoigne pour l'Afrique*, Grigny, Paroles d'Aube, 1998.  
*Le Griot, homme de paroles*, Orange Grandir, 1999 (documentaire jeunesse).  
*Yacouba, chasseur africain*, Gallimard Jeunesse, coll. "Folio junior" 917, 1998, 95 pages.

*Yacouba, chasseur africain*, Gallimard Jeunesse, coll. "Folio junior" 1408, 1998, 109 pages.

*Yacouba*, Paris, Seuil Jeunesse, 1994.

*Le Chasseur, héros africain*, Orange Grandir, 1999 (documentaire jeunesse).

*Une journée avec Le Prince, homme de pouvoir*, Paris, Editions Grandir, Orange, 2000, 45 pages.

*Prince, suzerain actif*, Orange Grandir, 2000 (documentaire jeunesse).

*Une journée avec Le Forgeron, homme de savoir*, Paris, Editions Grandir, Orange, 2000, 45 pages.

*Paroles de Griots*, Édition Albin Michel, 2003.

## Histoire du fonds. Antécédents.

- 4 Le fonds Ahmadou Kourouma (1927-2003) regroupe l'ensemble de documents rassemblés par l'écrivain dans l'exercice de son métier. Les archives ont beaucoup bougé à cause de la mobilité de leur producteur qui a connu l'exil et habité plusieurs résidences dans différents pays (Côte d'Ivoire, Algérie, Cameroun, Togo, France). Malgré toutes ses pérégrinations, Ahmadou Kourouma a fait l'effort de conserver l'essentiel de ses documents de travail et même sa bibliothèque qu'il a reconstituée à plusieurs reprises du fait de ses nombreux déménagements. A la mort de l'écrivain, ses ayants-droit ont rapatrié, en France (Lyon), le fonds se trouvant en Côte d'Ivoire qui était doublement menacé de disparition. La résidence abidjanaise de Kourouma qui abritait ses archives a été rétrocédée à son bailleur (l'État ivoirien n'a pris aucune mesure régaliennne pour assurer le paiement symbolique du loyer de l'illustre disparu), l'instabilité socio-politique que la Côte d'Ivoire traversait plaçait également le fonds dans une situation insécuritaire extrême (risque de vols, pillage). Dans le cadre de l'équipe « Manuscrit francophone » de l'ITEM qui s'est réunie le 22 octobre 2010, le collectif « Kourouma » a été rassemblé afin d'œuvrer à la sauvegarde et à la valorisation des archives de l'écrivain. Invitée à participer à cette réunion, Christiane Kourouma a donné son accord de principe pour rendre accessibles le fonds qui a effectivement fait l'objet d'un dépôt à l'IMEC, en janvier 2011. Ces documents ont été collectés au domicile lyonnais de Kourouma par les services compétents de l'IMEC.

## Notions, pré-inventaire ou inventaire du contenu

- 5 Jean-Francis Ekoungoun a effectué le pré-inventaire et le pré-classement du fonds Kourouma, en février-mars 2012. Pascale Butel, archiviste à l'IMEC assure actuellement l'inventaire et le classement définitifs du contenu selon les normes archivistiques internationales en vigueur, en collaboration avec le Professeur Anne Begenat-Neuschäfer (Université d'Aachen/ITEM).

## Importance matérielle du fonds (en quantité)

- 6 Le pré-inventaire a permis de pré-classer le fonds Kourouma dans une vingtaine de boîtes. Ces archives comportent une masse considérable d'imprimés et de manuscrits ainsi que plusieurs autres boîtes contenant la bibliothèque personnelle d'Ahmadou Kourouma. À signaler également la présence de 68 disquettes à l'intérieur de ce fonds.

## Lisibilité des documents. État matériel

- 7 Certaines pièces du fonds, notamment une partie de la correspondances produite reçue en mode fax est illisible à cause de la disparition de l'encre. L'humidité a affecté une quantité négligeable de documents longtemps conservés dans des cartons ou dans des malles inappropriés. Mais l'état matériel du fonds est globalement satisfaisant.

## Accessibilité

- 8 Le fonds Kourouma n'ayant pas encore fait l'objet d'un traitement définitif, il reste non accessible au grand public sauf pour les chercheurs de l'équipe « manuscrits francophones du Sud » de l'ITEM.

## Où le fonds est-il conservé ?

- 9 Le fonds Kourouma est conservé l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine, IMEC Abbaye d'Ardenne  
L'abbaye d'Ardenne  
14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe

## Qui est l'ayant-droit ?

- 10 Sophie Kourouma, la fille cadette de l'auteur.

## Quels contacts prendre ?

- 11 Imec : Tél. : 02 31 29 37 37  
Fax. : 02 31 29 37 36  
email : [contact-ardenne@imec-archives.com](mailto:contact-ardenne@imec-archives.com)